

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 11 juillet 2024

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 13

Votants : 20

Absents : 10

Procurations : 7

L'an deux mille vingt-quatre et le onze juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Mme SIRVEN Françoise, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, Mme JACQUEMIN Monique, Mme ARNAUD Sandrine, M. CAPELLI Fabrice, M. JULIEN Eric, Mme LEOTARD Hélène,

Procurations :

M. LE BLEVEC donne procuration à M. Jean-Philippe DACHEUX

M. MERCIER Philippe donne procuration à M. Richard LAVIE

Mme REYREAU Peggy donne procuration à Mme Marion BIGLIONE-KAPLANSKI

Mme TROCELLIER-BERGER Agnès donne procuration à Mme Géraldine HOUVENAGHEL

Mme FERRERES France donne procuration à Mme Hélène LEOTARD

M. FOURNEAU Julien donne procuration à Mme Françoise SIRVEN

Mme BAECKEROOT Marie-Hélène donne procuration à Mme Jackie GALABRUN-BOULBES

Absents : M DI NATALE Paolo, M ARNAUD Hervé, M BELLOC Hervé

Objet : Échange de parcelles – Cour du nouvel Hôtel de Ville

M. Dacheux, adjoint délégué aux travaux informe les élus que l'aménagement de la cour du nouvel hôtel de ville a fait l'objet d'un accord amiable entre M. Louis Baret, Mme Laetitia Baret et la commune : en effet, les formes initiales des parcelles ne permettaient pas un aménagement optimum aussi, il a été décidé d'en modifier les limites sans en changer les surfaces, à titre gracieux pour les deux parties, la commune prenant à sa charge les frais d'actes et de géomètre.

